

SECTEUR
— ACCÈS À L'EMPLOI

AUTO-ÉCOLE SOCIALE



Cette action est cofinancée par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020.



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

90, avenue de l'Arbre-Inférieur
06000 Nice
Tél. 06 27 11 17 76 & 06 86 11 87 94
auto-ecole@fondationdenice.org



REFUSER LA FATALITÉ DE L'EXCLUSION



En 2020, la Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes poursuit son action en faveur des plus démunis, en apportant des réponses aux situations de précarité et d'exclusion, selon des valeurs et des principes qui privilégient la dignité, le respect, la solidarité, les droits et les responsabilités de chaque personne accompagnée, la lutte contre les discriminations.

Nos engagements ont pour but de changer les représentations sur la pauvreté, d'expérimenter des pratiques et des actions sociales innovantes, de mettre la personne en situation de choisir librement son chemin de vie. Il s'agit de développer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées.

Grâce à l'action de nos 382 collaborateur·rice·s répartis sur 26 sites sur tout le département des Alpes-Maritimes, à un budget de fonctionnement de 23,7 millions d'euros, la Fondation a accompagné 10717 personnes en 2020 et gère 387 logements dans lesquels sont hébergés les publics.

Nos interventions se déclinent dans trois secteurs d'activités

Le secteur Accompagnement social et médico-social se consacre aux publics les plus vulnérables et à la lutte contre la grande pauvreté.

SECTEUR 1

Accompagnement social et médico-social

Ses actions s'articulent autour des missions suivantes :

- Héberger et mettre à l'abri (Chrs, halte de nuit Bruno Dubouloz, Act)
- Orienter et/ou maintenir dans le logement (Asll, équipe mobile prévention des expulsions)
- Héberger et accompagner les personnes en demande d'asile (Cada, Huda)
- Aider à l'insertion les personnes bénéficiaires de la protection internationale
- Proposer un soutien individualisé aux personnes vivant avec des addictions (Caarud, Csapa)

En 2020, il s'est structuré autour de trois domaines d'activités stratégiques :

- Santé/addictions • Hébergement/logement • Asile/insertion

Le secteur Accès à l'emploi repose sur le principe de "l'emploi d'abord", selon lequel toute personne a en elle les ressources pour travailler, la reprise d'une activité représentant le meilleur moyen d'accéder à l'autonomie.

SECTEUR 2

Accès à l'emploi

Ses actions s'articulent autour des missions suivantes :

- Mettre en situation de travail (atelier d'adaptation à la vie active, ressourcerie Actes Ressources, chantier d'insertion dans la vente, entreprise d'insertion dans le second œuvre du bâtiment)
- Lutter contre la précarité énergétique (éco-énergie)
- Accompagner vers l'emploi particulièrement les allocataires du Rsa (Flash emploi, Appui intensif emploi, Dynamique emploi séniors, Plateforme emploi)
- Créer un réseau d'entreprises dans le but de mettre en relation offres et demandes d'emploi (Cap entreprise, service Entreprise +)
- Définir un projet professionnel pour des personnes en situation de handicap (Centre de pré-orientation)
- Favoriser la mobilité grâce à notre auto-école sociale et la mise à disposition de véhicules

En 2021, il s'est structuré autour de trois domaines d'activités stratégiques :

- La relation entreprises • La mise en situation de travail • L'accompagnement vers l'emploi



Le secteur Enfance-Jeunesse-Familles rassemble divers établissements de la protection de l'enfance et de la jeunesse. Il apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants, adolescent·e·s, jeunes majeur·e·s confié·e·s notamment par l'aide sociale à l'enfance ainsi qu'aux familles.

SECTEUR 3 Enfance-Jeunesse- Familles

Ses actions s'articulent autour des missions suivantes :

- Héberger, accompagner des enfants, des adolescents et des jeunes majeurs et les guider vers l'autonomie (maison d'enfants à caractère social)
- Assurer la mise à l'abri et l'insertion sociale et professionnelle de jeunes (16 à 25 ans), en grande précarité (plateforme de services aux jeunes)
- Apporter un soutien matériel et éducatif aux enfants et leurs familles (Aed, Pad)
- Représenter et accompagner les mineurs victimes en justice (service Actes-Pélican)
- Maintenir les liens familiaux malgré l'incarcération

En 2021, il s'est structuré autour de deux domaines d'activités stratégiques :

- L'enfance • La jeunesse afin de rendre plus lisible une logique de parcours.

Le siège social

Le siège social complète les interventions de ces directions opérationnelles par des fonctions support :

- La direction des ressources humaines
- La direction administrative et financière
- La direction immobilière

qui apportent un soutien technique et garantissent le respect des réglementations liées notamment à l'emploi de fonds publics.

Cette dynamique d'ensemble s'inscrit en cohérence des deux orientations stratégiques de la Fondation

1 – Le développement du pouvoir d'agir dans le but de

- **Renforcer le pouvoir d'action et de décision** des personnes accompagnées, mineures et majeures, en vue de les rendre davantage acteurs de leur parcours, autonomes et leur permettre d'influencer positivement le cours de leur vie
- **Réinventer l'identité managériale** de la Fondation en aménageant le système pyramidal actuel et mettre en œuvre l'évaluation à 360°, c'est-à-dire travailler sur les compétences de chaque salarié·e en faisant intervenir toutes les parties prenantes qui ont un lien, direct ou indirect, en amont ou en aval, avec lui
- **Favoriser des comportements responsables** (consom'acteurs, éco citoyens...) au niveau des salarié·e·s et des personnes accompagnées

2 – L'innovation sociale afin de

- **Poursuivre et intensifier la fonction recherche et développement** de la cellule Projets pour continuer à innover dans les pratiques sociales et dans les actions à mener au profit des publics les plus vulnérables
- **Rechercher des financements privés, des coopérations, des montages** favorisant l'expérimentation, l'initiative dans le but de réduire toute forme de précarité et d'exclusion

Les grandes réalisations 2020

Le fait marquant de l'année 2020 fut la gestion d'une crise inédite engendrée par l'épidémie du Covid-19 qui a été révélateur de cohésion et facteur de créativité.

Passé l'effet de sidération, nous avons organisé la poursuite de l'activité grâce à des équipements de protection en stock, la cohésion des équipes de cadres et l'engagement de tous nos professionnels. L'activité des services fut dégradée, adaptée mais continue pour permettre aux publics accompagnés de continuer à trouver des lieux de mise à l'abri, d'écoute et de soutien.

Au niveau de l'organisation, dès le mois de juin, nous avons engagé la transformation de la direction de l'immobilier qui a intégré la direction technique pour nous doter d'une expertise accrue en matière de captation de logements, de gestion locative et de suivi de travaux.

Les secteurs ont également poursuivi leurs réorganisations pour donner plus de lisibilité à nos interventions autour de domaines d'activités stratégiques.

De nouvelles actions et expérimentations ont vu le jour malgré le contexte et nous avons été retenus par nos partenaires financeurs sur l'accompagnement global des réfugiés (plan national d'investissement dans les compétences), un accès direct de la rue au logement pour des Sdf (financement Ddcs), des ambassadeurs écogestes pour lutter contre la précarité énergétique (Département), l'accompagnement des 16-18 ans par la plateforme de services aux jeunes, l'équipe mobile emploi (crédits du plan pauvreté)...

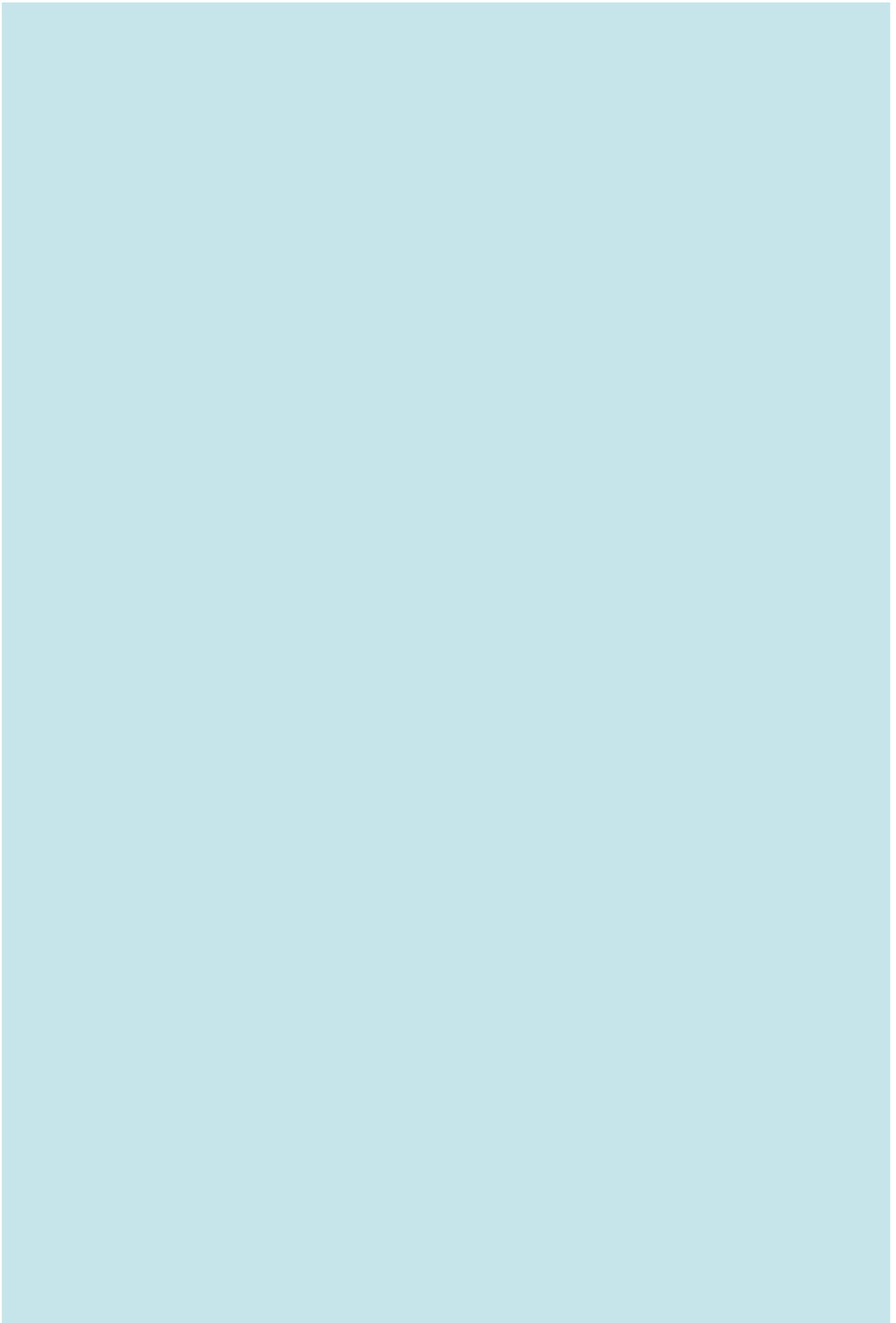
La catastrophe climatique de l'automne a également frappé nos familles de migrants installées dans la vallée de la Roya et a nécessité des interventions urgentes et croisées de notre service Migrants et de la direction de l'immobilier pour sécuriser les relogements.

Cette dynamique et ce développement continu, malgré une année sombre à bien des égards, sont un signe fort de la vitalité de notre Fondation grâce à l'engagement et l'inventivité de chacun et chacune de ses salariés.

Les perspectives 2021

- La création d'un poste de responsable de communication et levée de fonds doit permettre le développement d'une nouvelle stratégie pour accroître la notoriété de la Fondation et lui permettre de financer de nouveaux projets avec des fonds privés, du mécénat.
- Nous poursuivons nos travaux liés à la réorganisation hiérarchique avec la création de domaines d'activités stratégiques induisant de mieux préciser les missions à chaque étage de la ligne managériale, en poursuivant la logique de fonctionnement en intelligence collective.
- 2021 sera l'année de diffusion et d'appropriation de notre charte du développement du pouvoir d'agir coconstruite sur un mode participatif. Dans cette logique, un guide de pratiques à l'usage d'habiter a été réalisé par un groupe de salariés représentatif.
- Nous engagerons également une réflexion pour renforcer l'attractivité de nos métiers et diversifier nos profils face à l'arrivée de nouvelles générations avec de nouvelles attentes, l'intégration de nouveaux métiers comme les travailleurs pairs que nous souhaitons promouvoir dans tous les secteurs.
- L'évolution de nos pratiques professionnelles avec le numérique, l'aller-vers s'enrichira de nouvelles méthodes d'intervention comme la multiréférence, le rétablissement, l'accompagnement individualisé à l'emploi (*Individual Placement and Support*), qui placent le rêve comme point de départ d'un projet de vie.

Quoi de plus motivant que redonner espoir dans cette période d'incertitude ?
Ce sera notre projet commun pour 2021.



L'auto-école sociale et ses partenaires

La Fondation de Nice reçoit une subvention du PLIE via le FSE pour 28 places de permis B (tout public), une subvention de la Fondation Crédit Agricole pour 10 places de permis B (jeunes catégorisés NEET), 10 à 15 places pour les personnes accompagnées par les services sociaux de la Fondation de Nice et 10 places réparties entre des orientations d'ESAT et des personnes utilisant leur CPF.

L'intégration professionnelle et le permis B

Quel que soit l'origine du partenariat et de la subvention, la personne orientée vers l'auto-école sociale doit être dans une démarche de recherche d'emploi et l'obtention du permis B est un atout supplémentaire pour candidater ou augmenter le nombre d'heures de son contrat de travail.

C'est en ce sens que l'auto-école est référencée sur le CPF (compte personnel de formation). L'utilisation du CPF pour passer le permis B doit être en rapport direct avec l'emploi. Une déclaration sur l'honneur, en ce sens, doit être signée par l'élève.

Pour les élèves orientés par les partenaires du secteur socio-professionnel, une fiche d'orientation est envoyée dans laquelle est spécifiée le lien entre le permis B et les métiers recherchés.

Les cours et les modalités de suivi des élèves

Ce cadre étant posé les élèves sont accueillis en salle, sur Nice, pour suivre les cours de code et doivent être présents 2 fois par semaine.

Les cours de conduite se passent soit sur voiture à boîte automatique soit sur voiture à boîte manuelle. L'élève peut passer de la boîte manuelle à la boîte automatique au bout de 10 heures de conduite mais pas au-delà. Notons le franc succès que rencontre le véhicule à boîte automatique. Après un peu plus d'un an de mise en service, plus de la moitié des élèves en 2020 ont suivi la formation sur ce véhicule.

La spécificité de l'auto-école sociale est d'accueillir des élèves aux petites ressources financières. Par conséquent des facilités de paiements sont proposées. L'élève peut échelonner son paiement tout au long de son apprentissage.

L'autre spécificité concerne les cours de code dispensés en salle avec la présence d'un moniteur d'auto-école diplômé. Des cours de soutien en petit groupe sont proposés aux élèves et les thématiques sont adaptés aux besoins exprimés par les élèves.

Des commissions de suivis sont organisés pour tous les élèves en présence ou non du partenaire socio professionnel. L'objectif pédagogique est de repérer les élèves absentéistes

et les élèves en difficultés pour pouvoir réajuster leur implication dans la formation le plus rapidement possible.

Les documents règlementaires

Comme dans toutes les auto-écoles, le livret d'accueil, le contrat de participation (avec signature de l'élève), le planning de l'auto-école et le devis personnalisé sont remis aux élèves.

Le règlement intérieur, les tarifs, le taux de réussite aux examens et les formations complémentaires (post permis jeune conducteur, formation passerelle) sont affichés à l'auto-école.

L'activité en 2020 et son adaptation

La mise en place des mesures sanitaire

Du 16 mars au 11 mai l'auto-école a dû suspendre son activité.

Un plan de reprise d'activité a été rédigé pour accueillir les élèves selon les conditions sanitaires recommandées et en vigueur au moment du déconfinement et tout au long de l'année 2020 (port du masque, distance entre les élèves, gel hydroalcoolique, produit virucide pour nettoyer les sièges, volant etc, séparation posée dans les voitures entre l'arrière et l'avant).

Adaptation de l'activité

De mai à fin octobre, les élèves ont pu suivre les cours de code et de conduite. Le nombre d'élèves par cours a été réduit de moitié et un temps de 15 minutes de désinfection du véhicule entre chaque élève de conduite a été instauré.

En novembre, l'auto-école a dû à nouveau suspendre totalement son activité pour une reprise des cours de conduite dès le mois de décembre. Les cours de code en salle sont suspendus depuis le novembre et sans date de reprise à ce jour.

Les règles, comme la durée de la formation, le nombre de passages à l'examen, explicitées dans le règlement intérieur se sont assouplies pour pénaliser le moins possible les élèves.

Pendant le confinement de novembre, les cours de conduite ont été suspendus mais pas les examens de conduite ; certains élèves inscrits à l'examen ont maintenu leur inscription mais sans avoir pu conduire avant avec les moniteurs. En conséquence nous avons convenu de ne pas pénaliser les élèves en cas d'échec et nous leur avons permis de repasser l'examen le plus rapidement possible.

Depuis le 1^{er} décembre (et sans information sur la durée) les cours de code sont suspendus en salle. Les élèves intégrés en 2020 ont vu leur durée de formation allongée. Elle est passée de 7 mois à 12 mois pour l'obtention du code de la route.

Concernant le suivi des élèves en cours de code, les moniteurs prennent contact avec eux pour faire un point pédagogique. Des rendez-vous individuels sont proposés et une mise en garde sur le travail personnel qui doit être réalisé.

Pendant le confinement du 1^{er} trimestre, les élèves étaient appelés régulièrement pas les moniteurs pour les encourager à travailler chez eux et pour les tenir informé des étapes de la reprise des cours.

L'intégration des nouveaux élèves

Nous avons intégré les derniers élèves en octobre 2020. Nous attendions des directives concernant la reprise des cours de code en salle. Ne voyant aucune nouvelle information de la Préfecture arriver, nous avons procédé à l'accueil des nouveaux élèves dès janvier 2021.

Pour l'année 2021, la durée des cours de code est allongée d'un mois tant que les cours en salle sont suspendus. Les élèves sont invités à utiliser le PASS Rousseau permettant de faire des sessions à distance. Pour les élèves qui ne sont pas équipés de l'outil numérique, ils peuvent se rendre sur un site de la fondation au centre-ville de Nice où des ordinateurs en libre-service sont à leur disposition.

Les formations post permis pour les salariés de la Fondation dans le cadre du plan d'action du DUERP ont été déprogrammées 2 fois et reportées au 1^{er} trimestre 2021. Seul un groupe de 6 salariés a pu suivre la formation en octobre.

En juillet, les moniteurs sont allés présenter l'auto-école à l'ADAPEI (ESAT) pour permettre aux salariés/usagers de passer leur permis dans les meilleures conditions possibles et en utilisant leur CPF. Le partenariat est en cours.

L'activité en chiffre

En 2020 l'auto-école sociale a suivi 73 élèves, 39 élèves étaient déjà inscrits en 2019, 34 nouveaux inscrits en 2020.

35 élèves ont obtenu le code (entre 2019 et 2020),

13 ont obtenu le permis B (en 2020) en 16 mois de formation en moyenne, 6 sur boîte automatique et 7 sur boîte manuelle

- 2 n'ont pas obtenu le permis (1 boîte automatique, 1 boîte manuelle) suite à plusieurs échecs à l'examen,
- 19 sont en cours d'apprentissage (11 élèves apprennent sur boîte automatique, 8 élèves apprennent sur boîte manuelle),
- 1 élève a abandonné,
- 22 élèves sont en cours de code,
- 16 élèves sont sortis de l'auto-école sans avoir obtenu le code,
- 2 élèves ont abandonné,
- 7 sont sortis pour absences répétées et injustifiées,
- 7 n'ont pas été assez assidus pour passer l'examen à temps.

Les élèves orientés par les services de la Fondation

Ils sont au nombre de **12 élèves**, 4 femmes et 8 hommes, âgés de 20 à 49 ans.

6 élèves ont commencé leur formation en 2020 et les 6 autres ont commencé en 2019.

Les 12 personnes,

- 1 a obtenu son permis en 14 mois,
- 1 personne a abandonné au bout de 7 mois pendant le code,
- 2 élèves ont obtenu le code et sont en cours de conduite,
- 8 élèves suivent toujours les cours de code.

Les élèves orientés par les référents du PLIE

51 élèves ont été accompagnés par l'auto-école, 27 étaient inscrits en 2019 et 24 se sont inscrits en 2020.

9 élèves ont obtenu le permis B (4 sur boîte automatique, 5 sur boîte manuelle) et sont sortis de l'auto-école en 2020 la durée de l'accompagnement a duré entre 15 et 16 mois en moyenne.

24 élèves ont obtenu le code entre 2018 et 2020 (dont les 9 avec permis B),

9 sont sortis après obtention du permis B

14 sont en cours d'apprentissage de la conduite (8 boîte automatique, 6 boîte manuelle)

1 a abandonné en cours d'apprentissage de la conduite

12 élèves en cours d'apprentissage du code

15 élèves sont sortis du dispositif au cours de l'apprentissage du code* (les sorties ont été effectuées alors que l'auto-école était ouverte au cours de code, aucun élève n'a été pénalisé parce que l'auto-école était fermée)

- 7 sont sorties pour non-respect du règlement (absences injustifiées, ne répond pas aux appels téléphoniques de relance)
- 7 n'ont pas assez travaillé pour passer l'examen (délai dépassé)
- 1 abandon.

Les élèves suivis par le SPIP (service de probation insertion professionnelle)

Les moniteurs dispensent des cours de code en maison d'arrêt. A la sortie de la maison d'arrêt, certains élèves prennent contact avec les moniteurs pour suivre les cours de conduite.

1 élève a suivi les cours de conduite en 2020 et a obtenu son permis B en 7 mois.

La maison d'arrêt

De septembre à décembre, chaque année, les moniteurs dispensent des cours de code à un groupe de 10 détenus. L'examen a lieu *normalement* en décembre dans les locaux de la maison d'arrêt.

Cette année les cours ont commencé de septembre à octobre et ont dû s'arrêter en novembre. Ils n'ont toujours pas repris.

Les élèves orientés par le pôle emploi (en 2018, convention pôle emploi-fondation de Nice)

4 élèves ont commencé leur formation en 2018, malgré l'arrêt de la subvention du pôle emploi ces élèves ont préféré poursuivre leur formation avec l'auto-école sociale de la Fondation.

Les **4** élèves ont obtenu le code

- 1 a obtenu le permis B après 20 mois de formation sur boîte automatique
- 1 est toujours en apprentissage de la conduite sur boîte automatique
- 2 sont sorties pour échecs répétés à l'examen de conduite (1 boîte automatique, 1 boîte manuelle).

Les élèves orientés par des référents sociaux, utilisent leur CPF ou une participation financière individuelle du pôle emploi

3 élèves

- 2 ont obtenu le code et sont en apprentissage de la conduite sur boîte automatique,
- 1 élève est en cours d'apprentissage du code.

1 salarié de la fondation a obtenu son permis B après 35 mois d'accompagnement.

Les élèves orientés par le secteur enfance famille et par le Crédit Agricole dans le cadre de la convention Crédit Agricole

- 1 élève orienté en cours d'apprentissage du code depuis octobre 2020
- 3 élèves en plus ont intégré l'action depuis janvier 2021

Témoignages d'élèves

Mme X est une élève orientée par le PLIE. Elle a obtenu son code en décembre 2020 et suit les cours de conduite sur boîte manuelle depuis janvier 2021. Elle souhaite travailler dans le milieu médical.

« J'appréhendais le code en distanciel car les conseils des moniteurs m'aidaient beaucoup. J'ai pu passer cette épreuve grâce à la diversité des supports disponibles : livre, pass rousseau, internet, en plus de la disponibilité des moniteurs. Pour le code je me suis principalement appuyée sur le livre code Rousseau (1 heure par jour), ensuite des vidéos sur YouTube pour compléter.

J'ai échangé avec les moniteurs 3 fois. Ils m'ont conseillé le pass rousseau que j'ai traité par thèmes, et j'ai demandé des explications sur les règles de priorité et les aides à la conduite.

Concernant la conduite, aucun problème à signaler, les cours étant assurés normalement. Nous sommes maintenant bien habitués au port du marque, et la voiture est désinfectée avant de prendre le volant ».

M. Y est un élève orienté par le PLIE. Il a obtenu son code en juin 2020. Il a obtenu son permis B sur boîte manuelle en janvier 2021.

"J'aurais dû l'avoir mais je n'avais pas pris la peine de passer le permis de conduire à 30 ans.

J'ai suivi une formation d'informaticien en licence puis ai embrayé, blague volontaire j'en ai peur, avec un master. Celui-ci se faisant, comme beaucoup, à Sophia Antipolis, je passais environ 3 heures dans les transports en commun chaque jour.

Je comprenais donc la nécessité d'avoir une voiture. Le PLIE m'a fait part de son programme visant à faciliter l'accès au permis de conduire. Une bonne partie du coût total étant pris en charge, les tarifs devenaient abordables. J'ai également été convaincu par le fait que l'auto-école qu'il proposait était à vocation sociale. Je m'attendais donc à un climat moins stressant et moins compétitif. Je n'ai pas été déçu, bien au contraire. Tous les aspirants sont reçus très cordialement et tout est fait pour nous mettre à l'aise. J'ai commencé le code puis des mesures sanitaires sont arrivées. Qu'à cela ne tienne, nous ne serions plus que 4 par classes. Masque et tuba mis à part les conditions étaient très bonnes.

Lors de ces cours les demandes de précisions fusent. Et les explications sont toujours claires. Je sortais de chaque cours avec de nouvelles astuces mnémotechniques, ou au moins un éclaircissement. On m'a gentiment fait comprendre qu'il était temps de présenter l'examen du code et le test s'est bien passé. Chance ou malchance j'ai fait exactement 5 fautes et l'ai donc obtenu.

Deuxième partie, la conduite.

J'étais mis en confiance et estimé à 30 heures de cours pour être présentable. Les leçons ont été bien adaptées à ma progression. Julien et Greg m'ont dispensé 33 heures qui se sont

toutes très bien déroulées. Une journée a même servi de cerise sur le gâteau, le voyage école. Un aller-retour jusqu'à Saint Tropez, un jour de beau temps.

Lorsque j'arrivais à bout de l'estimation je demandais à faire quelques heures supplémentaires de consolidation des acquis et de préparation à l'épreuve. Ce fut bienvenu pour relâcher le stress. Je fis quelques parcours et fut placé en situation d'examen. Quelques erreurs éliminatoires furent sûrement évitées grâce à cela.

En conclusion, bien que je n'aie que mon a priori et les retours de tierce personne comme point de comparaison, je crois avoir été privilégié de suivre une formation de conduite avec cette auto-école et ses formateurs. Je les en remercie."

Perspectives 2021

Partenaires

- ✚ Poursuite du partenariat avec la Fondation Crédit Agricole pour 10 places de permis.

Le journal de la Fondation rédigera un article pour mettre en avant ce nouveau partenaire de l'auto-école sociale.

- ✚ Le pôle emploi sera à nouveau sollicité,

- ✚ En interne à la Fondation de Nice :

- Les services jeunes de la Fondation sollicitent de plus en plus l'auto-école,
- Développement de la formation post permis pour les salariés,

- ✚ Une chargée de communication nouvellement salariée de la Fondation aura pour mission de développer les outils de communication (flyer, site internet) de l'auto-école.

Matériel

Une des 2 voitures à boîte manuelle va être changée.

Des travaux de rénovation du local de l'auto-école sont prévus.

Formations complémentaires

- ✚ *La formation passerelle* est proposée. Elle consiste à proposer 7 heures de conduite à un élève ayant obtenu le permis sur boîte automatique et souhaite transformer son permis en boîte manuelle
- ✚ *La formation post permis pour les salariés* de la Fondation est maintenue, tous les 2 ans. L'auto-école devient la ressource pour la mise en œuvre plan d'action du DUERP sur la prévention des risques routiers dans l'exercice de sa mission professionnelle. Le contenu pédagogique s'adapte aux demandes, se professionnalise et les moniteurs envisagent de se déplacer sur les sites pour la partie théorique.
- ✚ *La formation post permis jeune conducteur* est proposée. Elle dure une journée de 7h, elle a pour objet de sensibiliser les jeunes conducteur après 6 mois et moins de 12 mois de permis. Suivre cette formation leur permet de réduire la période probatoire du **A** de 1 an et de récupérer les 12 points au bout de 2 ans au lieu de 3 ans. **Si** aucune infraction n'a été commise durant ces 2 premières années.

Label

Le label qualité doit être renouvelé en 2022. Une certification est en cours de négociation. Cette thématique doit être suivie en 2021

Questionnaire de satisfaction

Le questionnaire de satisfaction est anonyme. Le lien pour se connecter au questionnaire est envoyé par mail. Les réponses sont stockées sur *google form*. Seulement 2 élèves ont renseigné le questionnaire, les réponses ne sont donc pas significatives.

Pour inciter les élèves à remplir le questionnaire de satisfaction, nous leur demandons de le faire à l'auto-école **depuis le mois février 2021**.

REFUSER LA FATALITÉ DE L'EXCLUSION



FONDATION DE NICE

Patronage Saint-Pierre Actes

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE



PRÉSIDENCE

60, rue Gioffredo • 06000 Nice

Tél. 04 93 13 90 67 • presidence@fondationdenice.org



SIÈGE SOCIAL

Casa-Vecchia • 8, avenue Urbain-Bosio • 06300 Nice

Tél. 04 97 08 82 30 • siege@fondationdenice.org

www.fondationdenice.org



EN PARTENARIAT ACTIF
POUR LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES

